

Fiche pédagogique

L'ORDRE ET LA MORALE

Sortie prévue en salles
16 novembre 2011

Titre original : L'ORDRE ET LA MORALE

D'après le livre de Philippe Legorjus «La morale et l'action»

Film long métrage, France, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, 2011

Réalisation : Mathieu Kassovitz

Interprètes : Mathieu Kassovitz, Iabe Lapacas, Malik Zidi, Alexandre Steiger, Daniel Martin, Jean-Philippe Puymartin, Philippe de Jacquelin Dulphé

Avec la participation de: Philippe Torreton et Sylvie Testud

Producteurs : Christophe Rosignon et Philip Boëffard

Version originale française

Durée : 2h 16

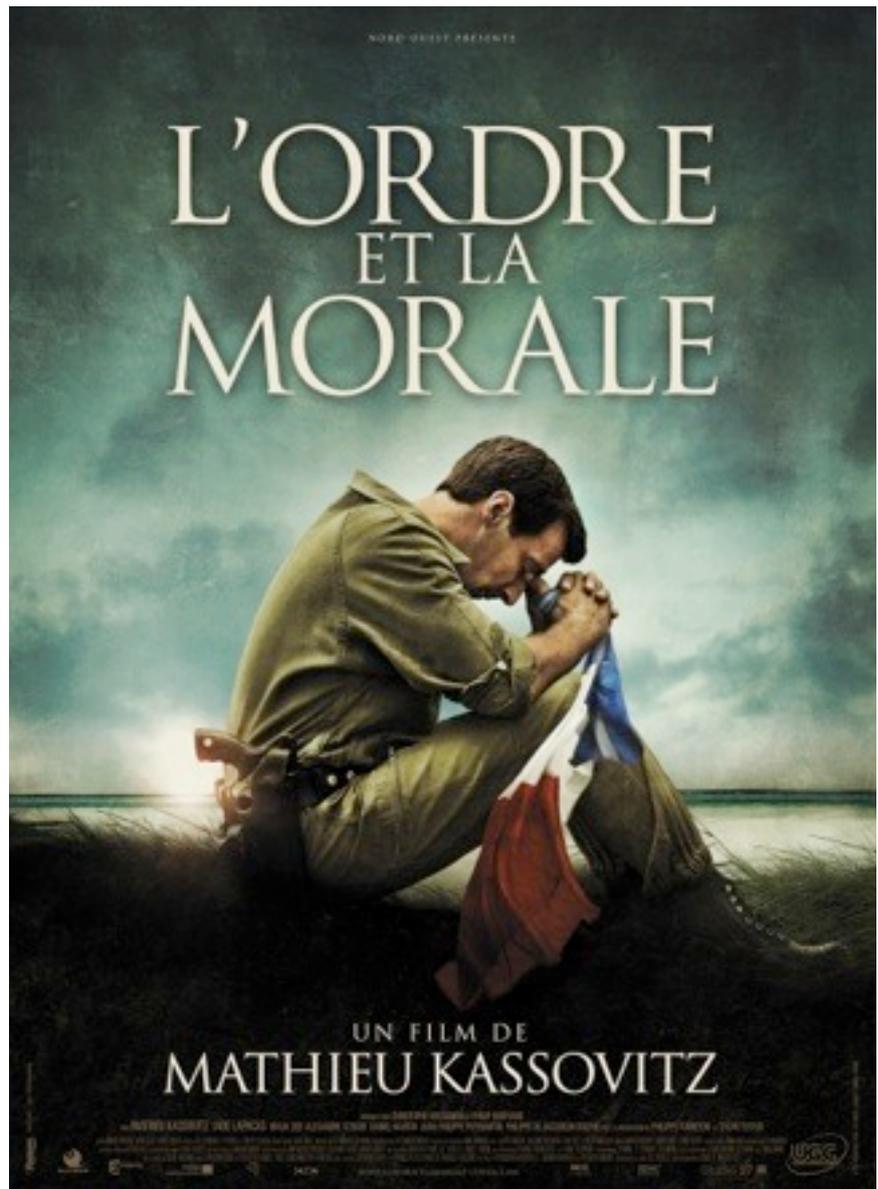
Distribution : Pathé Films AG

Public concerné :

Âge légal: 14 ans

Âge suggéré: 14 ans

www.filmages.ch

**Résumé**

Avril 1988, Île d'Ouvéa, Nouvelle-Calédonie.

Trente gendarmes retenus en otage par un groupe d'indépendantistes kanaques. Trois cents militaires envoyés depuis la France (environ 20'000 kilomètres, plus de vingt heures de vol) pour rétablir l'ordre (libérer des otages retenus dans une grotte!). Deux hommes face à face : Philippe Legorjus, capitaine du

GIGN et Alphonse Dianou, chef des preneurs d'otages.

À travers des valeurs communes, ils vont tenter de faire triompher le dialogue. Mais en pleine période d'élection présidentielle, lorsque les enjeux sont politiques, l'ordre n'est pas toujours dicté par la morale...

Une épopée violente et trouble qui marque le retour de Mathieu Kassovitz devant et derrière la caméra.

Disciplines et thèmes concernés :

Droit : Droit naturel, droit positif, droits de l'Homme, droit divin

Français: le monologue, le soliloque

Philosophie: La morale, l'éthique, la déontologie

Géographie: La Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française

Sciences: Le nickel

Histoire: Les Empires coloniaux

Commentaires

Le contexte

Nous sommes en avril 1988, la France se prépare à l'élection présidentielle qui verra s'opposer au deuxième tour le président sortant de l'époque, François Mitterrand, à son premier ministre Jacques Chirac, après deux ans de cohabitation.

À vingt mille kilomètres de là, en Nouvelle-Calédonie, la situation politique est particulièrement tendue. En réaction à l'adoption de la loi Pons, qui prévoit notamment de s'asseoir sur le système juridique local (droit coutumier) au profit, notamment de l'instauration d'un droit de propriété, des indépendantistes canaques et membres du FLNKS attaquent la gendarmerie de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa, dans le but de l'occuper jusqu'au jour du deuxième tour.

Opération Victor

L'attaque dégénère et quatre gendarmes sont tués par balles et trois indépendantistes blessés. Les médias de l'époque relayant les propos du premier ministre Jacques Chirac annoncent pourtant que les trois gendarmes ont été «massacrés à l'arme blanche», ce qui est contesté

par les autopsies et les témoignages des autres gendarmes.

Les 27 autres gendarmes, désarmés, sont pris en otage et séparés en deux groupes. Le premier groupe, mené par Chanel Kapoeri, se rend dans le sud de l'île à Mouli, où les otages sont finalement libérés trois jours plus tard, à la demande des «vieux» et des coutumiers. Le second groupe de 16 otages conduit par Alphonse Dianou est emmené dans une grotte près de la tribu de Gossanah.

Le 5 mai 1988 le gouvernement Chirac, à la demande de Bernard Pons et avec l'assentiment de François Mitterrand, déclenche l'opération «Victor» à 6h15. L'opération aurait dû avoir lieu le 4 mai mais est reportée car les otages français retenus au Liban avaient été libérés ce jour là.

Des membres du FLNKS et d'autres indépendantistes accusent alors les forces de l'ordre d'avoir «laissé mourir volontairement» ou «exécuté sommairement» certains preneurs d'otages après l'assaut, mené par le GIGN et le 11ème Choc (11e régiment parachutiste de choc).

Cette version des faits a toujours été contestée, mais l'amnistie mise en place par les Accords de Matignon a interrompu enquêtes et poursuites.





Le film

Kassovitz se fonde – entre autres – sur le témoignage de Philippe Legorjus (retranscrit dans son ouvrage «La morale et l'action») Celui-ci était alors commandant du GIGN (groupe d'interventions de la gendarmerie nationale), et a tenté de négocier avec les preneurs d'otages. Il a mené l'assaut avec l'armée.

Avant même sa sortie en salle, Mathieu Kassovitz doit faire face à son tour, comme tout bon film qui relate des faits historiques peu glorieux, à de multiples attaques :

- L'unique exploitant de salles en Nouvelle-Calédonie a refusé de présenter «L'ordre et la morale»;
- Plusieurs des protagonistes, dont Bernard Pons, ministre des Dom-Tom de l'époque, et le général Vidal, en charge du commandement de l'armée, continuent de leur côté de nier farouchement...

Et aujourd'hui...

Au-delà des questions de savoir qui a tort et qui a raison, il est indéniable que l'on ressort de ce film avec la certitude d'en savoir beaucoup plus sur ce qui s'est passé lors de la prise d'otages à la gendarmerie et lors de l'assaut sanglant, disproportionné de la grotte d'Ouvéa.

... Et de méditer sur la politique coloniale en relation avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (ou «autodétermination», art.1 al.2 de la Charte des Nations Unies), sachant que le

combat du FLNKS engendrera un référendum sur la question de l'indépendance en... 2014...

Les valeurs

Deux des protagonistes de ce film se retrouvent face à des problèmes de choix de comportement quasi inextricables :

Le capitaine Legorjus doit-il se conformer aux ordres reçus ou doit-il désobéir ?

Le chef des preneurs d'otages Alphonse Dianou, doit-il soutenir sa cause coûte que coûte ou capituler ?

La réponse à ces questions dépend des valeurs, des notions de morale ou d'éthique défendues par chacun.

Il faut savoir que la doctrine morale majoritaire distingue quatre «codes de valeur» :

1. **Les lois d'État, pénales** (quels sont les biens qui méritent protection), **civiles** (quelles formes d'union consacrons-nous afin d'assurer la subsistance de l'espèce, quelle forme de succession, etc.), **administratives** (respect de la hiérarchie, des institutions), etc.
2. **Les lois morales** ou éthiques (hygiène corporelle, consommation de «malbouffe», courtoisie, s'habiller en rose à un enterrement, roter et péter en classe ou au cinéma, etc.)
3. **Les lois divines**, qui visent avant tout à rester pur, à éviter d'être souillé et ultimement à la sainteté.

4. **Les lois naturelles**, qui s'appuient sur ce qui semble a priori humain et s'imposent hors de tout texte dès lors qu'on a une personne en face de soi : respecter sa dignité, assurer son existence ou sa subsistance alimentaire, lui accorder la protection élémentaire de son corps et de sa santé, de son identité et de sa subjectivité, donner à son cadavre les soins et les attentions convenables, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, etc.

C'est dans ce dernier «code» que s'inscrivent les **droits de l'homme**, avec pour conséquence que lorsque le droit natu-

rel est en contradiction avec une loi d'État (droit positif), alors peut naître un **devoir de désobéissance**.

En effet, celui qui faisait monter un enfant dans un wagon de déportation en marmonnant «la loi c'est la loi», préférait ainsi la légalité à la moralité, et choisissait un droit immoral et injuste contre la morale qui le contredit.

Évidemment, un tel choix est beaucoup plus facile à opérer *après* le déroulement des faits qu'*avant*...



Objectifs pédagogiques

- Maîtrise de la langue française, écrite et orale: adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché,
- Maîtrise de la langue française écrite: rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants, respect d'une forme imposée
- Culture humaniste: au niveau des attitudes, donner à chacun l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle: par la lecture, par la fréquentation des musées, par les spectacles (cinéma, théâtre, concerts et autres spectacles culturels).
- Compétence sociale et civique: développer sa capacité de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier

- Compétence sociale et civique: savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes)
- apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance



Pistes pédagogiques

1) **Géographie:** Situer la [Nouvelle-Calédonie](#), distribuer les cartes topographiques adéquates, organiser de courts exposés en reprenant la systématique de la page très fournie de [Wikipédia](#): les îles, les lagons, le climat, paysages, biodiversité, population, etc.

Situer l'atoll de [Mururoa](#) et exposer les [essais nucléaires français](#) qui y ont eu lieu, insister sur les retombées radioactives et relever les différences selon les [sources d'information](#)

2) **Economie:** Saine et dynamique, notamment grâce à ses ressources minières de [nickel](#) (30% du marché mondial), métal utilisé notamment en alliage de blindage ou de pièces de monnaie), à exposer par les élèves.

3) **Chimie:** mentionner les [alliages](#) principaux du nickel, [propriétés et utilisations](#)

4) **Histoire:** comparer les empires coloniaux [français](#) et [britanniques](#), rendre attentif aux territoires encore sous occupation et rechercher les raisons pour lesquelles l'Angleterre n'est aujourd'hui presque que métropolitaine pendant que la France possède encore de [nombreux territoires Outre-Mer](#).

5) **Philosophie morale:** Avec ou sans détour par les expériences de [Milgram](#) ou [Stanford](#), confronter les élèves au dilemme suivant :

Le dilemme du témoin qui pourrait actionner l'aiguillage : un tramway avec 30 passagers dont les freins ont cédé fonce à toute allure dans un vallon encaissé. Vous avez la possibilité de sauver ces trente personnes en aiguillant le tramway vers une voie de secours sur laquelle un cheminot travaille et sera inmanquablement tué, soit vous ne faites rien, épargnant ainsi la vie du

cheminot au détriment des trente passagers.

Demander d'argumenter ce choix, un argument récurrent sera celui du moindre mal (un seul mort au lieu de trente).

6) **Philosophie morale:**

Proposer ensuite aux élèves ce second problème :

La transplantation devenue folle : un chirurgien d'exception, spécialisé dans la greffe d'organes, se fait du souci pour cinq patients qui risquent de mourir très rapidement s'ils ne subissent pas une transplantation. Le premier a besoin d'un coeur, le deuxième d'un rein, le troisième d'un foie, le quatrième d'un estomac et le cinquième d'une rate. Ils sont tous du même type sanguin, très rare. Par hasard, notre chirurgien tombe sur le dossier d'un jeune homme en excellente santé qui est de ce type. Il ne serait pas difficile de lui causer une mort douce, puis de prélever ses organes et de sauver grâce à eux la vie de ces cinq patients. Que doit-il faire : causer la mort du jeune homme ou laisser mourir les cinq autres ?

De nouveau, demander d'argumenter ce choix, le choix le plus fréquent sera certainement de laisser mourir.

7) **Philosophie morale:**

Demander pourquoi l'argument du plus grand nombre est retenu dans le premier cas et pas dans l'autre ? N'est-ce pas paradoxal ?

S'il est beaucoup plus grave de tuer que de laisser

mourir, comment peut-on en arriver à la conclusion qu'il vaut mieux, moralement, tuer cinq personnes qu'une seule ? N'est-ce pas absurde ?

Orienter la discussion sur la déontologie kantienne (la fin ne justifie jamais les moyens), et l'utilitarisme de Mills (il est tout à fait acceptable de se servir d'une personne comme d'un simple moyen quand la fin poursuivie est utile au bonheur).

8) **Philosophie:** Éclaircir ces deux courants philosophiques, préciser leur usage, à savoir la recherche de la frontière du bien et du mal, à travers la mise en balance d'un intérêt particulier et d'un intérêt général, ou à travers la balance d'un but noble et de moyens ignobles.

Appliquez-les au capitaine Legorjus: doit-il se conformer aux ordres reçus ou doit-il désobéir? et Alphonse Doinou: doit-il soutenir sa cause coûte que coûte ou capituler?

9) **Droit:** Procurer aux élèves un [exemplaire de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948](#), demander aux élèves de rédiger un article 31 intitulé « devoir de désobéissance » découlant de l'article 30.

10) **Droit:** Comment jugez-vous le capitaine Legorjus en application de votre article 31?

11) **Droit:** Profiter des riches ressources pédagogiques



proposées [sur le site des Nations unies](#), dont la version interactive de la Déclaration.

12) **Français:** Vos élèves endossent le rôle de critiques de films. Ils travaillent, à choix, au sein du journal «Free Calédonie» ou pour le journal «France Glorieuse» ; rédiger une critique du film, s'inspirer des nombreuses réactions parues et à paraître sur le net.

13) **Français:** Commenter cette phrase tirée du magnifique monologue d'Alphonse Dianou face au capitaine Legorjus: «Quand vous aurez transformé

la planète en argent, nous serons les derniers survivants de votre apocalypse.»

14) **Français:** Distinguer un monologue d'un soliloque (un soliloque étant un monologue adressé à soi-même)

15) **Culture Générale:** Mentionner l'incroyable histoire de l'arrière-grand-père de Christian Karembu, [exposé dans un zoo](#) lors de l'exposition coloniale au jardin d'acclimatation en 1931 à côté de l'enclos au crocodiles...



Pour en savoir plus :

Une formidable [chronologie de l'Histoire de la Nouvelle-Calédonie](#) par Isabelle Leblic

Pour une chronologie animée des faits, des archives de l'INA sur le site du film: <http://www.lordreetlamorale-lefilm.com/#/nav/home>

Pour une philosophie morale expérimentale amusante : **«L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine»**, de Ruwen Ogien, éditions Grasset, 2011

Journée des droits de l'homme : suivre les commentaires de l'ONU sur [facebook](#) pour parler des trente articles de la déclaration des droits de l'homme

Un quiz sur la déclaration universelle proposée [sur le site de l'ONU](#)

[Antoine Goecking](#), Genève, novembre 2011